



# **ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE**

## **CUVERVILLE-SUR-YERES**

Les Atlas de Biodiversité Communale sont portés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères, avec les communes, les communautés de communes, les écoles, le centre PASTEL, la Kafet'Yères et des associations naturalistes (Groupe Mammalogique Normand, Groupe Ornithologique Normand et le Conservatoire des Espaces Naturels Normandie Seine), ainsi que l'Office National des Forêts. Cette démarche a pour but de mieux connaître et de mettre en valeur la biodiversité des communes à travers des animations et la collecte de données.

# ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

## CUVERVILLE-SUR-YERES

### PRESENTATION DES ATLAS DE BIODIVERSITE

Cette démarche a pour but de faire connaître et de mettre en valeur la biodiversité au sein des communes, au moyen d'animations et de collecte de données faunistiques et floristiques.

Les communes de Criel-sur-Mer, Saint-Martin-le-Gaillard et Saint-Rémy-Boscrocourt ont été choisies l'année dernière. Après le succès de ce premier ABC, cinq nouvelles communes se sont investies dans ce projet : Cuverville-sur-Yères, Sept-Meules, Villy-sur-Yères, Melleville et le Mesnil-Réaume.

Deux volets sont à l'étude : Scientifique et Participatif.

#### Le volet scientifique

Au sein de ce territoire, on retrouve des coteaux calcaires, peu connus en termes de biodiversité par les élus comme par les habitants. Les coteaux calcaires sont des milieux particuliers caractérisés par un relief plus ou moins important et un sol composé principalement de craie. Les propriétés d'infiltration de la craie font que le sol est en général assez pauvre et sec. Si à cela est associée une exposition Sud, il y a création de conditions écologiques particulières permettant l'installation et le développement d'espèces végétales et animales adaptées, pouvant être rares et menacées. Actuellement, ces milieux souffrent du changement des pratiques agricoles (recul de l'élevage) et de l'urbanisation conduisant à la mise en culture ou l'enrichissement.

L'objectif est donc d'inventorier ces milieux en réalisant l'occupation du sol sur la zone d'étude globale, de prioriser ces milieux et de proposer des mesures de gestion en faveur de la biodiversité. Trois taxons ont été choisis pour ces inventaires, les rhopalocères (papillons), les chiroptères (chauves-souris) et la flore spontanée.

#### Le volet participatif

Les communes délimitées par leurs limites administratives, font l'objet d'une étude participative. Le but étant de sensibiliser les habitants à la biodiversité au travers de diverses animations telles que des randonnées « découverte de la biodiversité », des chasses aux papillons, une nuit de la grenouille, une nuit de la chouette et une nuit de la chauve-souris. Par ailleurs, un inventaire participatif a été mené sous la forme d'un Avis de recherche. Le but était d'inventorier certaines espèces au sein des communes, de les photographier et d'envoyer leurs localisations précises.

### STATUTS DE PROTECTION ET DE CLASSEMENT *CF carte page suivante*

#### NATURA 2000

Natura 2000 est un réseau européen de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 ont pour objectif de prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans les activités humaines. Le classement de ces sites est fait pour protéger les habitats et espèces représentatives. En France, on recense 27 522 sites classés en Natura 2000.

Sur la commune de Cuverville-sur-Yères, deux sites sont classés dans le réseau Natura 2000.

- (1) **L'Yères n°FR2300137** : proposé au titre de la Directive Habitats (92/43/CEE), Il s'étend sur 963 hectares du lit majeur de l'Yères et concerne 14 communes. On retrouve sur le site 15 Habitats aquatiques et humides et 7 espèces de la Directive qui sont des espèces piscicoles et de chiroptères.

Cuverville-sur-Yères possède 42,5 hectares classés dans cette zone Natura 2000

- (2) **La forêt d'Eu et les pelouses adjacentes n° FR2300136** : proposé au titre de la Directive Habitats (92/43/CEE), Il s'étend sur 778 hectares. Le site, éclaté, est constitué par les différents éléments de la forêt d'Eu et les pelouses crayeuses adjacentes. Les pelouses calcicoles ont la particularité d'être très riches et d'accueillir des Orchidées et des espèces de papillons remarquables.

Cuverville-sur-Yères possède 5,37 hectares classés dans cette zone Natura 2000

## ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique identifient les zones intéressantes sur le plan écologique, participant au maintien de grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares. On distingue deux types de ZNIEFF :

Les ZNIEFF de type I avec des sites de petites tailles avec des enjeux de préservation et valorisation des milieux naturels. Ici, on retrouve les sites de :

- « La grande prairie de Cuverville »
- « Le coteau du Mont de Mesnil-Réaume »
- « Les prairies de Dragueville »

Les ZNIEFF de type II avec des sites de tailles plus importantes et désignant des ensembles naturels dont les équilibres doivent être préservés. Ici, on retrouve les sites de :


- « La haute forêt d'Eu, les vallées de l'Yères et de la Bresles »

# Cartographie des zones Natura 2000, ZNIEFF et ENS

## Légende

— Limite communale

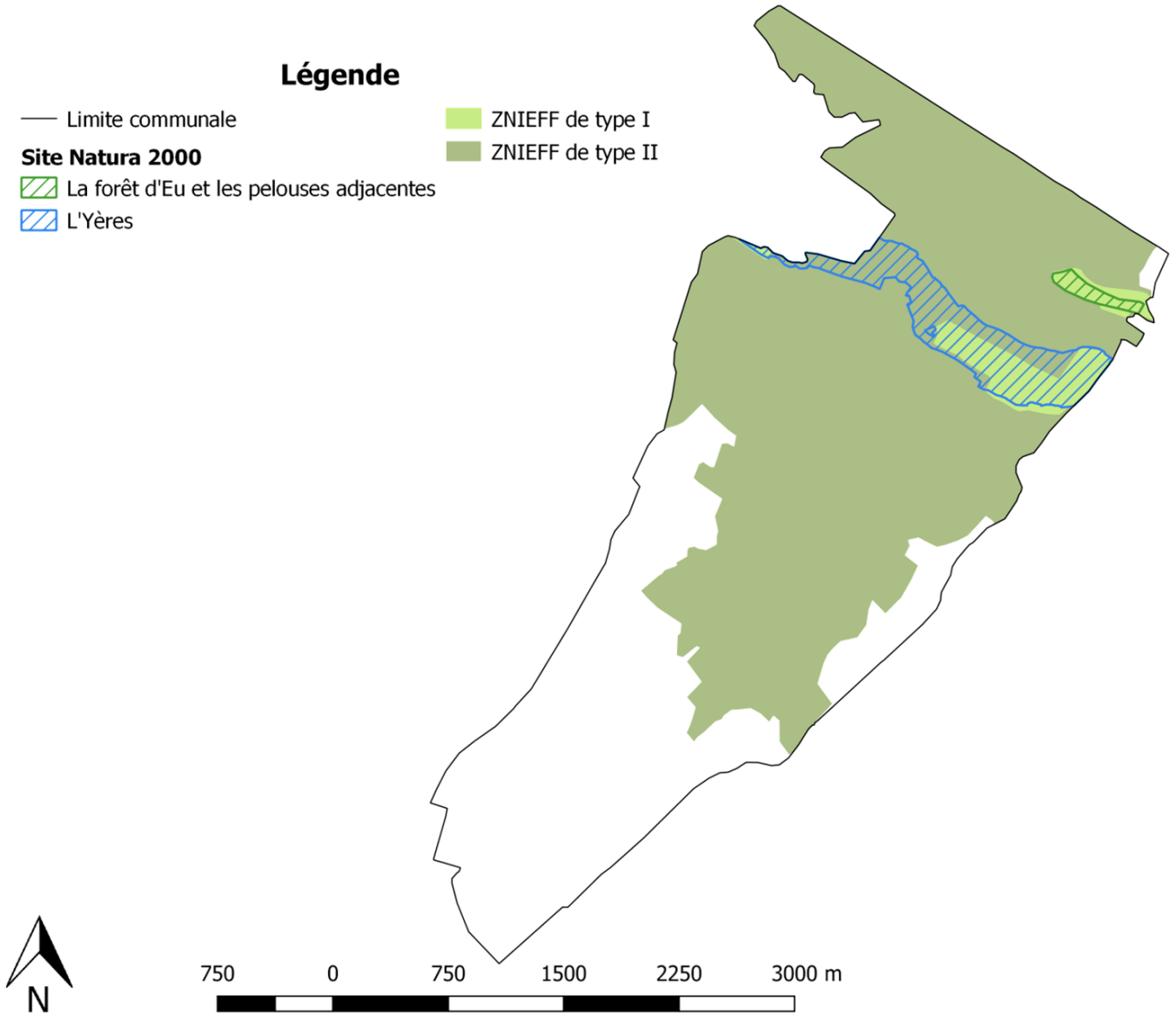
### Site Natura 2000

 La forêt d'Eu et les pelouses adjacentes

 L'Yères

 ZNIEFF de type I

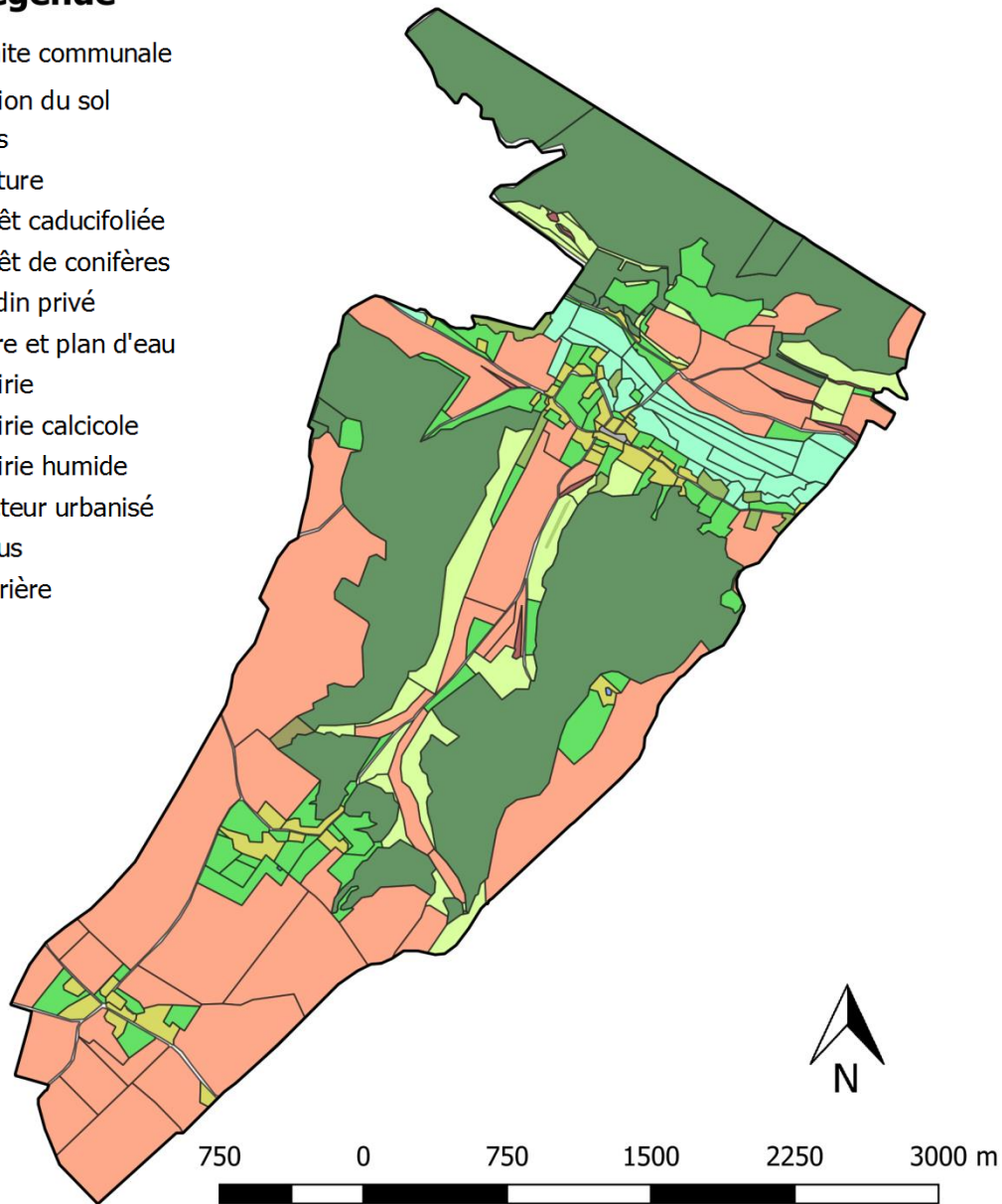
 ZNIEFF de type II



# OCCUPATION DU SOL

## Légende

- Limite communale
- Occupation du sol
- Bois
- Culture
- Forêt caducifoliée
- Forêt de conifères
- Jardin privé
- Mare et plan d'eau
- Prairie
- Prairie calcicole
- Prairie humide
- Secteur urbanisé
- Talus
- Carrière



Cette cartographie de l'occupation du sol permet de décrire la répartition des différents milieux existants sur la commune.

Ainsi, **12 milieux** sont représentés à Cuverville-sur-Yères, ce qui équivaut à une mosaïque d'habitats importante pour la biodiversité. Les **forêts** et les **cultures** dominent sur cette commune.

Les **prairies calcicoles** se trouvent sur les versants de la vallée, tandis que les **prairies mésophiles** se trouvent autour du bourg et du hameau et enfin les **prairies humides** longent l'Yères.

## QUELQUES CHIFFRES ...

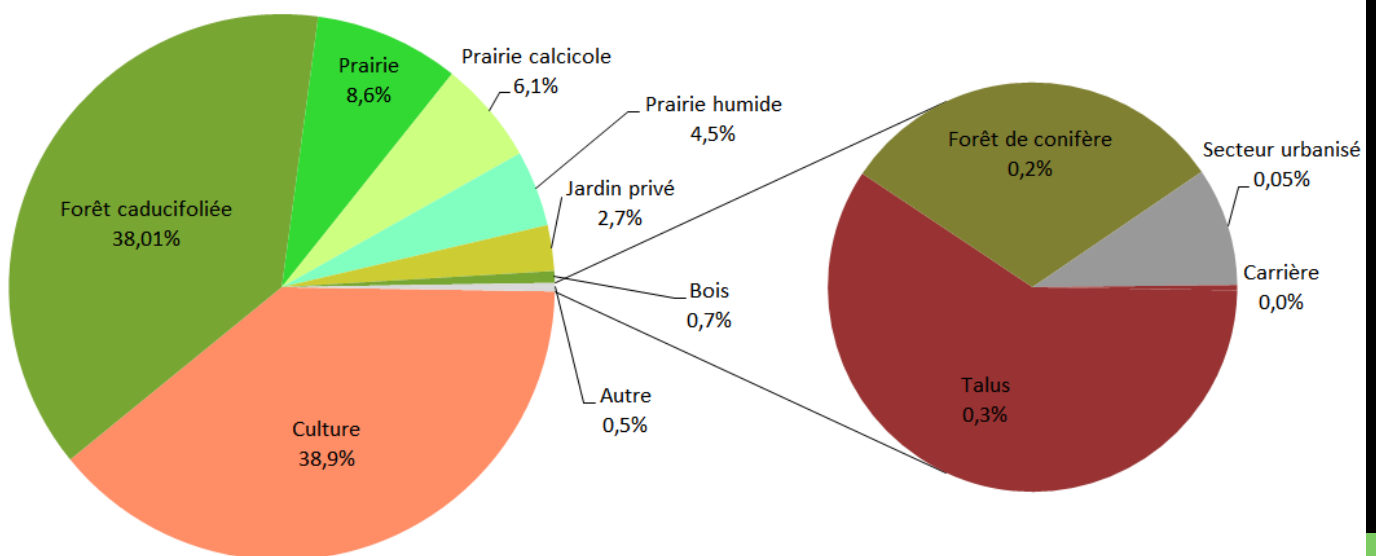
### Les principaux milieux :

Au total, la commune représente une surface de 1097 hectares avec :

- ❖ 417 hectares de forêts caducifoliées
- ❖ 426 hectares de cultures
- ❖ 67 hectares de prairies calcicoles
- ❖ 94 hectares de prairies mésophiles
- ❖ 49 hectares de prairies humides
- ❖ 30 hectares de jardins privés

Une grande diversité  
de milieu = une grande  
diversité de faune et  
de flore

### Pourcentage des différentes occupations du sol sur la commune de Cuverville-sur-Yères



Ce travail a permis de réaliser une cartographie des principaux **réservoirs** et **corridors**.













Les corridors permettent aux espèces de se déplacer d'un réservoir à un autre. Certaines ruptures existent, telles que les grandes cultures, les voiries, les ouvrages hydrauliques, etc. La carte ci-contre illustre ces réservoirs, corridors et ruptures.


## Les réservoirs et corridors écologiques

### Légende

— Limite communale

Occupation du sol

-  Bois
-  Culture
-  Forêt caducifoliée
-  Forêt de conifères
-  Jardin privé
-  Mare et plan d'eau
-  Prairie
-  Prairie calcicole
-  Prairie humide
-  Secteur urbanisé
-  Talus
-  Carrière

 Trame forestière

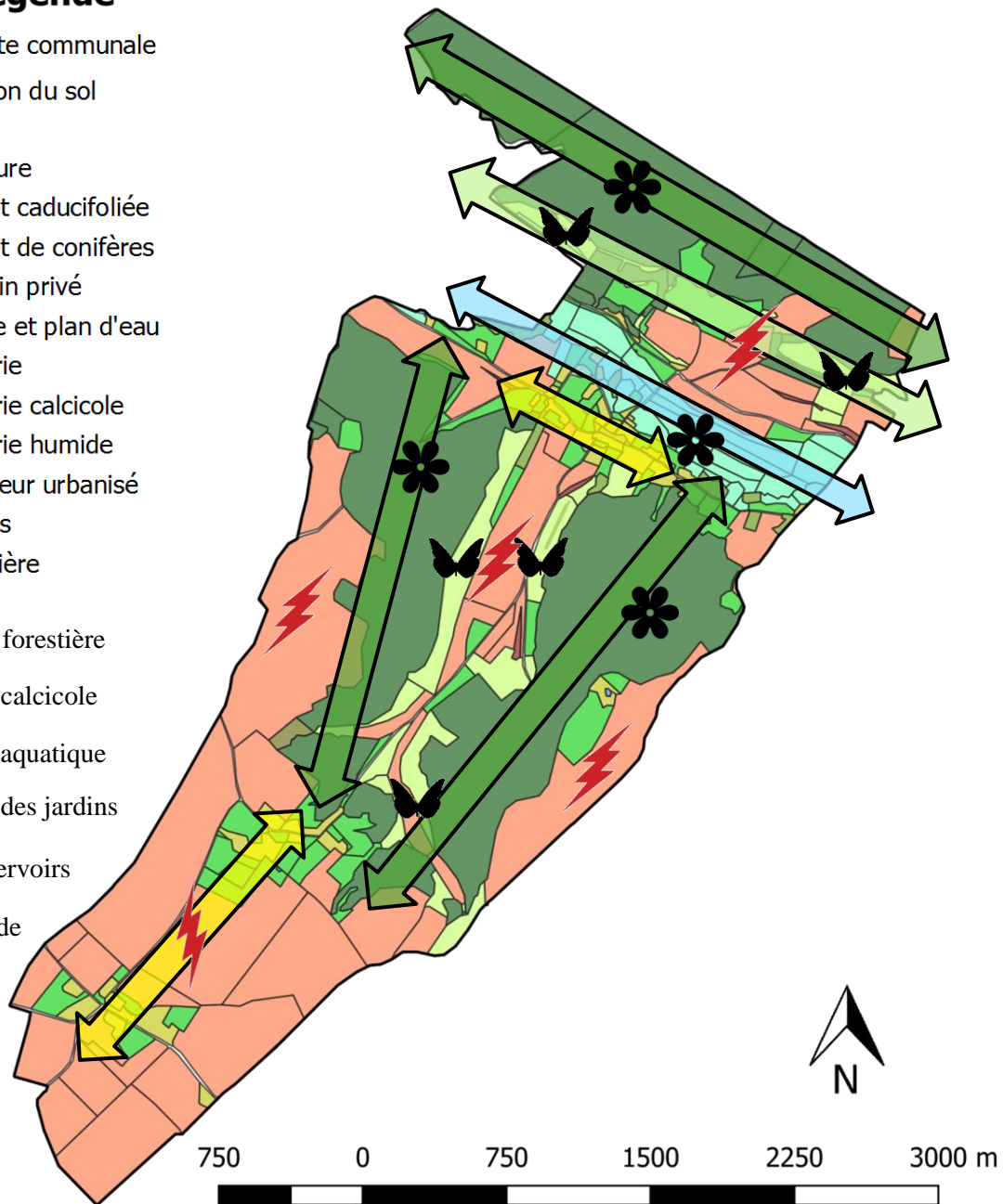
 Trame calcicole

 Trame aquatique

 Trame des jardins

 Réservoirs

 Rupture de corridor



#### Points forts de Cuverville-sur-Yères :

- ❖ Sa diversité d'habitats
- ❖ Ses zones protégées (ZNIEFF, Natura 2000)
- ❖ Sa grande surface de milieux naturels (forêts, prairies,...)



#### Faiblesses de Cuverville-sur-Yères

- ❖ Interruptions des corridors sur le plateau
- ❖ Interruptions des corridors entre les coteaux calcaires



# LES CULTURES

Les cultures sont présentes surtout dans le sud de la commune, en périphérie du bourg.

On retrouve principalement des cultures de blé, de maïs, de colza...

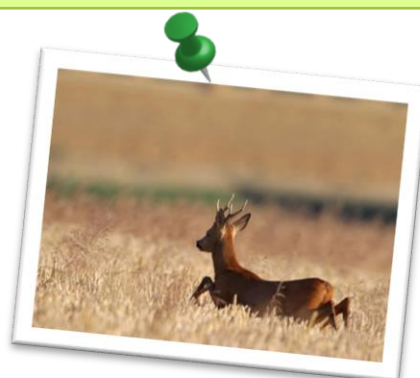
Les plantes caractéristiques de ces milieux agricoles sont dites « messicoles », c'est-à-dire qu'elles poussent dans les champs. Elles sont adaptées aux milieux ouverts et régulièrement perturbés.

On retrouve principalement des Coquelicots, des Grandes Marguerites ou encore de la Camomille. Ces espèces ne sont pas sensibles aux différents traitements phytosanitaires, elles ne sont en aucun cas néfastes pour la culture en place.

En termes d'espèces animales, on retrouve le Lièvre d'Europe, le Chevreuil, la Perdrix grise, la Buse variable, le Busard Saint-Martin ...



Le Coquelicot



Le Chevreuil

## Proposition de gestion :

*Les bords de champs, bandes enherbées et les talus non-exploités sont des zones d'habitats et de refuges pour certaines espèces. Les linéaires de haies sont essentiels pour le déplacement des espèces. La diversité des cultures permet l'accueil et une plus grande diversité d'espèces.*



Le Busard Saint-Martin



La Grande Marguerite



# LES PRAIRIES

Les prairies représentent près de 20% de la surface de Cuverville-sur-Yères. Elles se distinguent en trois types:

- Les prairies mésophiles qui occupent des positions topographiques de bas et milieux de pente. Les sols sont drainants mais épais permettent de garder une réserve d'eau suffisante. On y retrouve le plus souvent des espèces de graminées, ayant une qualité fourragère importante comme le Pâturin commun, le Pâturin des prés, la Houlique laineuse, le Ray-grass anglais ....
- Les prairies calcicoles, que l'on appelle également les pelouses sèches se développent sur des sols calcaires. La craie étant très poreuse, l'eau qui s'infiltré entraîne les nutriments, c'est pour cela que le sol est pauvre. Différentes associations végétales peuvent être présentes mais on retrouve généralement l'Origan, la Centaurée, la Scabieuse, des Orchidées (moucheron, pyramidale, abeille, bouc ...), l'Hélianthème nummulaire ou encore la Polygale commune.
- Les prairies humides sont présentes à proximité des cours d'eau, elles sont souvent soumises à des périodes d'inondations plus ou moins longues, par les crues ou encore par les nappes alluviales. La fréquence et la durée des inondations déterminent le type de végétation. On y retrouve par exemple le Plantain d'eau, la Populage des marais, le Butome en ombelle, l'Orchis à fleur lâche ...

---

## Proposition de gestion :

*D'une manière générale, les prairies doivent être gérées de façon extensive, c'est-à-dire avec un faible pâturage, pas ou peu d'apport d'engrais et un fauchage tardif.*

---

## Quelques espèces patrimoniales retrouvées sur les prairies calcicoles à Cuverville-sur-Yères



### L'Ophrys bourdon (*Ophrys fuciflora*)

- ❖ Espèce d'Orchidée protégée en Haute-Normandie
- ❖ Première donnée sur la commune
- ❖ Une population de plusieurs dizaines d'individus
- ❖ Classée Assez Rare en Haute-Normandie

### Ainsi que 7 autres espèces d'Orchidées :

- ❖ Listère ovale
- ❖ Orchis pyramidal
- ❖ Orchis moucheron
- ❖ Orchis pourpre
- ❖ Ophrys abeille
- ❖ Platanthère des Montagnes
- ❖ Orchis de Fuchs

### Le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

- ❖ Espèce de papillon de jour classée « Vulnérable » sur les listes rouges de Haute-Normandie
- ❖ Trouvée sur un nouveau site (non classé)
- ❖ Une seule plante-hôte : la Succise des prés
- ❖ Classée « Peu Commune » en Haute-Normandie



### Ainsi que 14 autres espèces de Papillons, dont :

- ❖ Le Demi-Deuil
- ❖ Le Céphale
- ❖ Le Point de Hongrie
- ❖ La Belle-Dame
- ❖ L'Argus bleu commun
- ❖ L'Argus vert

Voir les collections de papillons et d'orchidées à la fin de ce document.....

# LES FORETS ET BOIS

Les forêts représentent une grande partie de la commune. C'est un milieu que l'on peut diviser en trois catégories :

- Les forêts caducifoliées, où les essences sont dites feuillues, c'est-à-dire que les feuilles des arbres tombent en hiver.
- Les forêts de conifères sont composées de feuilles (ou aiguilles) que l'on dit persistantes, c'est-à-dire qu'elles ne tombent pas en hiver.
- Les bois sont une catégorie particulière, pouvant être composés de plusieurs types d'essences, mais que l'on a différencié des forêts par la superficie. En effet, toute étendue inférieure à 5 hectares a été classée en Bois.

## Proposition de gestion :

*Dans le cas des bois et forêts privés, laisser des arbres morts sur pied ou au sol permet de créer des habitats pour la biodiversité (insectes, chauves-souris..). Les lisières permettent de créer des refuges et les mares forestières, d'abriter une biodiversité intéressante telle que les amphibiens et permettent aussi l'abreuvement de la faune sauvage.*

*Enfin, certains boisements sont trop éloignés les uns des autres, ce qui empêche la libre circulation des espèces. Il est souhaitable de créer des boisements entre les forêts ou des linéaires de haies.*



Le Gouet tacheté



L'ail des ours

# LES JARDINS PRIVES

Ce sont des terrains généralement clos où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, des arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de tout. Plus la diversité d'un jardin est grande, et plus le système va tendre vers un équilibre. En effet, une grande variété d'espèces, qu'elles soient potagères, fruitières, horticoles ou animales assurent la bonne santé d'un jardin. Les jardins représentent 2% de la surface totale de la France, soit plus que les réserves nationales !

Comme le mot « privé » l'indique, l'usage est exclusivement pour le propriétaire. La conception d'un jardin dépend des besoins, de la culture ou encore de la vision esthétique du propriétaire.

Selon les modes de gestion, diverses espèces patrimoniales ou non, peuvent embellir un jardin.

## Proposition de gestion :

*Pour maintenir un jardin en bonne santé, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des produits phytosanitaires. Rappelons que ces produits sont interdits à l'utilisation dans les communes et le sont depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2019 chez les particuliers. Il est possible d'avoir recours aux auxiliaires de cultures, c'est-à-dire des espèces qui se nourrissent des ennemis de nos cultures. Par exemple, les larves de coccinelles s'attaquent aux pucerons, les crapauds se nourrissent de limaces ou encore de chenilles...*

*De plus, il faut souligner qu'un joli jardin n'est pas forcément un jardin avec un gazon bien vert et bien tondu ... Des zones non tondues peuvent servir d'abris et de nourriture pour la faune.*



L'Hippocrévide fer-à-cheval



L'Aurore



L'Orchis pourpre

# LES SECTEURS URBANISES

Ce sont les zones dans lesquelles on retrouve des constructions comme les routes, les entreprises, les cimetières, les églises, les parkings, les trottoirs ... De nombreux oiseaux ou chauve-souris nichent dans les constructions.

Ce milieu abrite souvent des espèces dites exotiques ou ornementales en raison de leur proximité avec les jardins privés et de leur gestion par les services communaux.



La Ruine de Rome



La Chouette effraie

## Proposition de gestion :

*Comme rappelé précédemment, les traitements phytosanitaires sont interdits à l'utilisation dans les communes. La gestion des trottoirs peut donc se faire au moyen de balayeuses, de brûleurs thermiques... Il faut cependant veiller à conserver des zones naturelles afin de conserver des habitats pour la biodiversité. Enfin, remplacer les secteurs imperméables par des secteurs filtrants (enherbement des trottoirs, végétalisation ...).*



La Bergeronnette grise



La Renouée du Japon  
(espèce invasive)

# LES MARES, PLANS D'EAU ET RESEAU HYDROGRAPHIQUE

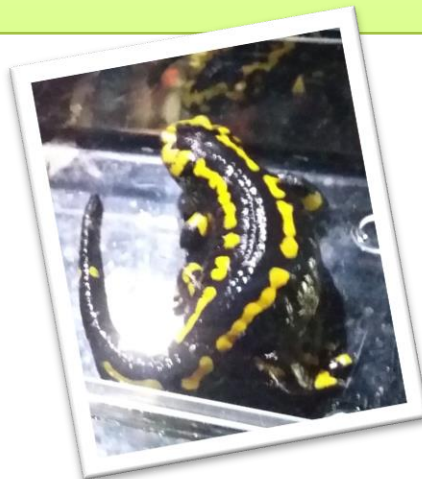
Une mare est une cuvette qui se remplit d'eau de pluie, de ruissellement ou de résurgence de nappe. Elle peut être anthropique ou naturelle, d'une taille inférieure à 0.5 hectares, d'une profondeur inférieure à 3 mètres.

Un plan d'eau ou étang est en général alimenté par le réseau hydrographique. La circulation de l'eau est très lente, voire nulle et la profondeur est supérieure à 5 mètres.

Un cours d'eau est un écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure. En ce qui concerne l'Yères, il prend sa source sur la commune d'Aubermesnil-aux-Erables et se jette dans la Manche à Criel-sur-Mer. L'Yères est donc un fleuve.



**La Grenouille rousse**



**La Salamandre tachetée**  
(6 individus aperçus lors de l'animation « Nuit des Amphibiens »)



**Le Phragmite**  
(ou roseau commun)

## Proposition de gestion :

*Le curage des mares permet de ne pas avoir trop de sédiments qui entraineraient à terme le comblement. Dans le cas d'une mare en mauvais état, une restauration peut être envisagée dans le but de réobtenir des conditions favorables à l'installation d'espèces typiques.*

*Concernant l'Yères, la restauration de la continuité écologique est une priorité car elle permet la libre circulation des poissons et des sédiments dans le fleuve.*

*Certaines mares étant éloignées, la création de mares corridors permet de ne pas les délaissier en termes de biodiversité.*

*Limiter les espèces exotiques : poissons, tortues, végétaux.*

# LES TALUS

Ce sont des terrains en pente, créés par des travaux de terrassement ou résultant de l'équilibre naturel de la terre.

Ces milieux, lorsque l'exposition et le substrat sont favorables, peuvent accueillir une biodiversité patrimoniale. Ils représentent ainsi des corridors pour les espèces. Il est donc important de les préserver et de les gérer au mieux.



L'Argus bleu commun



L'Orchis pourpre

## Proposition de gestion :

*La méthode de gestion est semblable à celle des prairies, c'est-à-dire de manière extensive, pas ou peu d'apports engrais et un fauchage tardif. Pour le pâturage, les espèces rustiques comme les caprins sont préférables étant donné la pente importante de certains talus.*









La Scabieuse



La Piloselle

# LES ESPECES PRESENTES SUR LA COMMUNE

Espèces	Nombre
 <b>LEPIDOPTERES ET ZYGENES</b>	15
 <b>FLORE</b>	259
 <b>AMPHIBIENS ET REPTILES</b>	5
 <b>MAMMIFERES (dont Chiroptères)</b>	25 (2)
 <b>OISEAUX</b>	77
 <b>ORTHOPTERES</b>	1
<b>TOTAL</b>	<b>382</b>

Ce sont donc au total **382 espèces** qui ont été recensées sur l'ensemble de la commune de Cuverville-sur-Yères.

## La flore

Ache faux-cresson (var.) ; Faux cresson
Achillée millefeuille
Agrostide capillaire
Agrostide stolonifère
Aigremoine eupatoire
Anémone des bois ; Anémone sylvie
Angélique sauvage
Anthriscus sauvage
Aspérule à l'esquinancie ; Herbe à l'esquinancie
Aspérule odorante
Aubépine à un style
Aulne glutineux
Baldingère faux-roseau ; Alpiste faux-roseau
Benoîte commune
Berce commune (s.l.) ; Berce des prés ; Grande berce
Bouleau verruqueux
Brachypode des bois
Brachypode penné (s.l.)
Brize intermédiaire ; Amourette commune
Brome mou (s.l.)
Brome rude (s.l.)
Brome stérile
Brunelle commune

Bugle rampante
Bugrane rampante ; Arrête-bœuf
Callitriche à angles obtus
Campanule raiponce
Canche flexueuse
Capselle bourse-à-pasteur ; Bourse-à-pasteur
Cardamine flexueuse
Carline commune (s.l.)
Carotte commune (s.l.)
Centauree jacée (s.l.)
Centauree scabieuse
Céraiste commun (s.l.)
Cerfeuil penché
Chardon crépu (s.l.)
Charme commun
Châtaignier
Chélidoine
Chêne pédonculé
Chêne sessile ; Rouvre
Chénopode blanc (s.l.)
Chèvrefeuille des bois
Chèvrefeuille des jardins
Chiendent commun
Chlore perfoliée
Circée de Paris
Cirise acaule

Cirise commun
Cirise des champs
Cirise des maraîchers
Cirise des marais
Clématite des haies ; Herbe aux gueux
Clinopode commun ; Grand basilic sauvage
Consoude officinale (s.l.)
Cornouiller sanguin (s.l.)
Crépide capillaire
Cresson officinal ; Cresson de fontaine
Cymbalaire des murs (s.l.) ; Ruine de Rome
Cytise faux-ébénier ; Aubour
Dactyle aggloméré
Daphné lauréole ; Laurier des bois
Doradille quadrivalente ; Fausse capillaire
Doradille rue-de-muraille ; Rue de muraille
Dorine à feuilles opposées
Épervière en ombelle
Épervière piloselle
Épiaire des forêts ; Grande épiaire
Épilobe à petites fleurs
Épilobe des montagnes

Épilobe en épi ; Laurier de Saint-Antoine
Épilobe hérissé
Épilobe rosé
Épilobe tétragone (s.l.)
Érable champêtre
Érable sycomore (f.) ; Sycomore
Eupatoire chanvrine
Euphorbe des bois (s.l.)
Euphorbe des jardins ; Ésule ronde
Euphorbe tachée
Euphrase raide
Fétuque des prés
Fétuque géante
Fétuque roseau (s.l.)
Fétuque roseau (s.l.)
Fétuque rouge (s.l.)
Ficaire
Fléole des prés
Fougère femelle
Fougère mâle
Fragon ; Petit houx
Fraisier sauvage
Frêne commun
Fromental élevé (s.l.)
Fusain d'Europe
Gailllet croisettes
Gailllet des marais (s.l.)
Gailllet gratteron
Galéopsis tétrahit
Genévrier commun
Genévrier commun (s.l.)
Gentiane d'Allemagne
Géranium herbe-à-Robert
Gesse des prés
Glycérie flottante
Glycérie pliée
Gouet tacheté
Grand boucage
Grand coquelicot
Grande marguerite
Grande ortie
Groseillier rouge

Gui
Hélianthème nummulaire
Hêtre
Hippocrépide en ombelle ; Fer-à-cheval
Houblon
Houlque laineuse
Houx
Iris jaune ; Iris faux-acore ; Iris des marais
Jacinthe des bois
Jonc articulé
Jonc épars
Jonc glauque
Jonc grêle (s.l.)
Knautie des champs
Koelérie pyramidale
Laîche des forêts
Laîche espacée
Laîche glauque
Laîche hérissée
Laîche maigre
Laiteron des champs
Laiteron maraîcher ; Laiteron potager
Laiteron rude
Lamier blanc ; Ortie blanche
Lamier des montagnes ; Lamier jaune ; Ortie jaune
Lamier jaune (s.l.) ; Ortie jaune
Lampsane commune (s.l.)
Lierre grimpant (s.l.)
Lierre terrestre
Lin purgatif
Linaire commune
Linaire élatine ; Velvete vraie
Liondent hispide (s.l.)
Liseron des champs
Liseron des haies
Listère ovale ; Double-feuille
Lotier corniculé (s.l.)
Luzerne lupuline ; Minette ; Mignonnette

Luzule des bois
Lysimaque des bois
Matricaire camomille
Matricaire discoïde
Mauve musquée
Mélique uniflore
Menthe aquatique
Mercuriale vivace
Merisier (s.l.)
Millepertuis à quatre ailes
Millepertuis perforé (s.l.) ; Herbe à mille trous
Millet étalé ; Millet des bois ; Millet diffus
Morelle douce-amère
Morelle noire (s.l.) ; Crève-chien
Mouron rouge (s.l.)
Myosotis des champs (s.l.)
Myosotis des marais
Néottie nid-d'oiseau ; Néottie
Nerprun purgatif
Noisetier commun ; Noisetier ; Coudrier
Odontite rouge (s.l.)
Ophrys abeille
Ophrys frelon ; Ophrys bourdon
Orchis de Fuchs
Orchis maculé ; Orchis tacheté
Orchis mouche
Orchis pourpre
Orchis pyramidal
Origan commun (s.l.) ; Origan ; Marjolaine sauvage
Orme champêtre
Oseille sauvage ; Oseille des prés
Oxalide cornue
Oxalide oseille ; Surelle ; Pain de coucou
Pâquerette vivace
Parisette à quatre feuilles ; Parisette à quatre feuilles
Patience à feuilles obtuses (s.l.)

Patience agglomérée
Patience crépue
Patience sanguine ; Patience des bois ; Sang-de-dragon
Pâturin annuel
Pâturin commun (s.l.)
Pâturin des bois
Petite berle ; Berle dressée
Petite centauree commune ; Érythrée petite-centauree
Petite pervenche
Petite pimprenelle
Petite pimprenelle (s.l.)
Pissenlit (section)
Plantain à larges feuilles (s.l.)
Plantain lancéolé
Plantain moyen
Platanthère des montagnes
Polygala commun
Polygala commun (s.l.)
Porcelle enracinée
Potentille des oies ; Anserine ; Argentine
Potentille rampante ; Quintefeuille
Prêle des champs
Primevère officinale (s.l.) ; Coucou
Prunellier
Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace
Reine-des-prés
Renoncule âcre (s.l.)
Renoncule rampante ; Pied-de-poule
Renouée amphibie
Renouée des oiseaux (s.l.) ; Traînage
Renouée du Japon (var.)
Renouée faux-liseron
Renouée persicaire ; Persicaire
Ronce bleuâtre
Ronce frutescente
Roseau commun ; Phragmite commun
Rosier des champs

Rosier des chiens (s.str.)
Sagine couchée
Saponaire officinale
Saule marsault
Scabieuse colombaire (s.l.)
Sceau-de-Salomon multiflore ; Muguet de serpent
Scirpe des bois ; Scirpe des forêts
Scolopendre langue-de-cerf ; Scolopendre ; Langue de cerf
Scrofulaire aquatique
Scrofulaire noueuse
Séneçon à feuilles de roquette
Séneçon commun (f.)
Séneçon jacobée ; Jacobée
Solidage verge-d'or ; Verge d'or
Stellaire intermédiaire (s.l.)
Succise des prés ; Mors du diable
Sureau noir
Symphorine blanche
Thym couché (s.l.)
Trèfle blanc ; Trèfle rampant
Trèfle des prés
Troène commun
Valériane dioïque
Valériane rampante ; Herbe aux chats
Vergerette du Canada
Véronique de Perse
Véronique des champs
Véronique des ruisseaux
Véronique luisante
Véronique petit-chêne
Vesce des haies ; Vesce sauvage
Violette de Reichenbach
Violette de Rivinus
Violette hérissée (s.l.)
Viorne manciennne
Viorne obier

## Les papillons

Le Tristan
Le Céphale
Le Myrtil
Le Point de Hongrie
L'Argus vert
Le Citron
Le Damier de la Succise
L'Argus bleu commun
Le Vulcain
La Belle-Dame
La Zygène transalpine
La Sylvaine
La Piéride de la Rave
Le Fadet
Le Demi-deuil

## Les chauves-souris

Oreillard roux, Oreillard septentrional
Pipistrelle commune
Grand Rhinolophe

## Les animations

Au cours des mois de mars 2019 à septembre 2019, diverses animations ont pu être proposées au grand public et aux scolaires.

Ce sont **18 animations** qui se sont déroulées dans les communes. Les randonnées « découverte de la biodiversité », la chasse aux papillons, la nuit de la grenouille, la nuit de la chouette et la nuit de la chauve-souris ont réuni environ 300 personnes de tous âges autour de la thématique de la biodiversité.

Sur la commune de Cuverville-sur-Yères, **5 animations** ont été proposées : une randonnée découverte de la biodiversité, une nuit de la grenouille, une découverte des petites bêtes des rivières, un atelier fabrication de filets à papillon et une conférence « Ecologie et climat ».



IMAGE 1 : RANDONNEE DECOUVERTE DE LA BIODIVERSITE LE 22 JUN 2019



IMAGE 2 : DECOUVERTE DES PETITES BETES DES RIVIERES, LE 23 MARS 2019

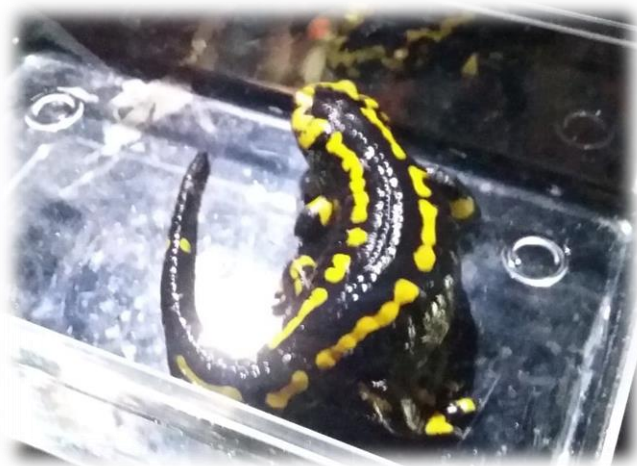


IMAGE 3 : NUIT DES AMPHIBIENS, LE 15 MARS 2019

## POURSUITE DU PROJET

Les inventaires et animations 2019 se terminent au début du mois de septembre.

Malgré tout, la collecte de données participatives continue. Les habitants sont invités à poursuivre leurs inventaires au sein des jardins, trottoirs, lieux publics ... et à envoyer les photographies de leurs observations à l'adresse mail : [biodiversite.yeres@orange.fr](mailto:biodiversite.yeres@orange.fr). Ainsi, le nom de l'espèce leur sera transmis et sera cartographiée dans le but d'alimenter l'Atlas.

De plus, un blog a été créé. Chaque mois, un pêle-mêle des données reçues sera réalisé et publié. La cartographie des données sera également réactualisée.

<https://biodiversite-yeres.blog4ever.com/>



Céphale  
Assez commun



Argus vert  
Assez commun



Damier de la Succise  
Peu commun - Vulnérable



Point de Hongrie  
Assez commun



Argus bleu commun  
Commun



Syfvaine  
Commun



Tristan  
Commun



Demi-Deuil  
Commun



Zygène transalpine  
Peu commun



Orchis pyramidal  
Assez commune



Orchis bouc  
Peu commune



Orchis militaire  
Peu commune



Orchis pourpre  
Assez commune



Platanthère  
Assez commune



Epipactis rouge  
sombre  
Peu commune - espèce  
protégée



Ophrys bourdon  
Assez rare - espèce protégée



Listère ovale  
Commune



Ophrys abeille  
Assez commune



Orchis de Fuchs  
Assez rare



Orchis moucheron  
Assez commune